

Association de Science Régionale De Langue Française



PENSER LA PLURIACTIVITE DANS LE HAUT-LANUEDOC : REGISTRES DE JUSTIFICATION ET DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Hélène TALLON, CIRAD-ES, UMR Tétis,
Campus International de Baillarguet, TA C-
91/F, 34398 Montpellier Cedex 5,
helene.tallon@cirad.fr

Aurélie DUBIEN, AgroSup Dijon, 26
boulevard Petitjean, BP 87999, 21079
DIJON cedex, a.dubien@agrosupdijon.fr

Michel Dulcire, CIRAD-ES, UMR
Innovation, 73 rue Jean-François Breton -
TA C-85 / 15, 34398 Montpellier Cedex 5

Joseph Le Blanc, Association pour le
Développement de l'Emploi Agricole et Rural
dans le Languedoc-Roussillon, Mas de
Saporta, Maison des agriculteurs B, CS
30012, F-34875 Lattes Cedex France

Résumé :

Cette communication interroge les formes de légitimation de la pluriactivité des organismes porteurs de projets de territoires ainsi que celles des différentes structures d'accompagnement des territoires concernés. Dans le Languedoc-Roussillon, la pluriactivité constitue une activité largement et de tous temps pratiquée mais en progression, dont on mesure mal le poids actuellement ni l'impact. De nombreuses structures d'accompagnement et organismes de développement territorial s'intéressent à la question mais leurs visions divergentes de la pluriactivité sont nombreuses. A travers l'analyse de documents de communication, complétée par des enquêtes directes, la communication analyse les registres de justification relevés dans le Haut-Languedoc. Ces registres sont assez homogènes dans les structures d'appui, contrairement à ce qu'on peut observer à l'échelle de la Région, mais ils sont différents de ceux des pluriactifs eux-mêmes.

Mots clés : Pluriactivité, justification, accompagnement, territoire

PENSER LA PLURIACTIVITE DANS LE HAUT-LANGUEDOC : REGISTRES DE JUSTIFICATION ET DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

1 INTRODUCTION

La pluriactivité¹ est une forme d'emploi structurelle des territoires ruraux, mais est aussi une forme d'adaptation aux crises sectorielles ou aux mutations de l'emploi. Les rôles impartis à la pluriactivité et les justifications sur lesquelles s'appuient les dispositifs de soutien à la pluriactivité sont ainsi différents selon les actions privilégiées : problématique d'emploi, enjeu de pérennisation des activités ou de maintien des populations, gestion de la précarité, développement des secteurs économiques... Cette prise en compte varie également selon les territoires : le soutien à l'activité dépend à la fois du projet porté par les structures de développement local (Parc, Pays, Communautés de Communes, Comité de Bassin d'emploi, etc...), porteuses d'un projet de territoire identifié, mais aussi des politiques régionales et nationales déclinées par les structures d'accompagnement, ainsi que d'autres actions locales ou ciblées menées par des associations et réseaux divers. Bien que relativement silencieux, les modèles d'activités contenus dans les formes de pluriactivité donnent lieu à des consensus et des divergences qui s'expriment dans les attendus et les orientations des projets pluriactifs. De fait, la pluriactivité peut devenir un enjeu décisif pour un territoire et ses acteurs : il est donc important d'analyser et de comprendre ce qui se joue dans la reconnaissance de la pluriactivité pour un territoire, et de comprendre les relations entre le projet du territoire et l'accompagnement proposé par les structures d'accompagnement en place. Ces relations ont été étudiées par une approche axée sur la justification ; justification de la prise en compte, ou de l'absence de prise en compte, de la pluriactivité par ces différentes structures. Le choix de s'appuyer sur le concept de justification, permet, via la sociologie des régimes d'action, de situer l'action, c'est-à-dire de l'appréhender dans sa « dynamique d'ajustement » qui prend en compte les objets, les institutions, les individus mais aussi les contraintes extérieures autour desquelles les personnes ajustent leurs actions (Corcuff, 1998). La justification implique un engagement de la part d'une institution ou d'un individu dans une action collective soumise au jugement et à la critique, et qui sous-entend une incertitude ou un conflit d'évaluation (Thevenot, 1996). C'est ainsi l'action lorsqu'elle peut se dérouler, qui fournira la preuve de la justesse de l'argumentation. L'action valide la justification. Sans entrer dans la richesse des travaux des sociologues actuels concernant la justification, et en particulier des « mondes » de Thévenot et de Boltanski (Boltanski et Thévenot, 1991), retenons que, dans la pluralité des régimes de justification, les équilibres sont en réajustement permanent, et que les formes de confrontation sont résolues par le compromis. Celui-ci sera donc le moyen de dépasser les tensions entre les registres de justification et permettra leur compatibilité locale (*ibid.*). Les structures portant un projet de territoire se doivent d'argumenter leurs choix de développement et les actions qui s'y rapportent, notamment dans leurs documents de communication (charte de développement, contrat de Pays, contrat de projet Etat-Région...), en se basant entre autre sur les caractéristiques de leur territoire d'action et sur les enjeux de développement identifiés. L'orientation alors donnée aux actions menées par ces structures de développement territorial permet d'identifier les visions qu'elles peuvent avoir de l'activité du territoire. Les structures d'accompagnement auront, quant à elles, plutôt tendance à baser leurs

¹ que nous définirons comme l'exercice par une personne ou une entité sociale d'une combinaison d'activités professionnelles, simultanément ou successivement au cours d'une année. Cette définition ne fait pas de distinction entre double activité, agriculture à temps partiel, multiactivité... et en ce qui concerne les activités agricoles intègre une partie de ce qui est considéré comme de la diversification, soit les activités non liées à la production mais exercées sous statut agricole.

orientations sur les besoins des publics qu'elles peuvent prendre en charge. Cependant, la reconnaissance des liens existants entre les objectifs d'une structure et la politique institutionnelle à laquelle elle se réfère constitue une étape indispensable à la réalisation des diverses actions, via la validation des demandes de financements : les structures d'accompagnement, par l'intermédiaire de conventions de partenariat, sont tenues, pour bénéficier des financements qui leur sont alloués, de se raccrocher aux obligations énoncées par les politiques régionales et nationales en matière de durée d'accompagnement d'une personne, de réalisation d'objectifs chiffrés, etc. ; un projet porté par une collectivité territoriale ne peut être déconnecté des divers échelons financiers et opérationnels... De ce fait, le concept de justification apparaît comme central dans la mise en place des actions et fait partie intégrante des stratégies de développement des structures de développement territorial comme des structures d'accompagnement.

Cette communication commence par présenter les rôles les plus courants assignés à la pluriactivité pour justifier son soutien par les institutions et les dispositifs d'appui à la création d'activité. Nous présenterons ensuite les premiers résultats partiels d'une recherche en cours en Languedoc-Roussillon (France) dont l'objectif est de mieux cerner les interactions entre les territoires, l'accompagnement et les pluriactifs, et qui nous permet de mettre en vis-à-vis les formes de légitimation de la pluriactivité rencontrées en les analysant dans leur contexte territorial. Cela nous permet de nous interroger sur l'impact éventuel des décalages d'objectifs et d'enjeux qui s'expriment entre ces structures sur le développement de la pluriactivité à l'échelle d'un territoire, et de repérer les dynamiques en jeu dans la prise en compte de la pluriactivité par les structures d'accompagnement.

2 D'UNE JUSTIFICATION A L'AUTRE, UNE PLURIACTIVITE AUX MULTIPLES ENJEUX

La pluriactivité est une forme d'activité structurelle des territoires ruraux (*Mendras, 1976*) (*Mayaud, 1988*), et sa référence historique à l'activité paysanne fait parfois oublier qu'elle concerne tous les domaines d'activité, depuis tous temps. Après une période de près d'un demi siècle de marginalisation, la pluriactivité refait parler d'elle et progresse, nettement dans l'emploi salarié (*Beffy, 2006*), de manière plus discrète dans l'emploi indépendant (*Boudy, 2009*). Il est important de noter que cette progression se retrouve dans tous les pays occidentaux, et cela quelles que soient les formes de soutien ou de limites qui lui sont appliquées (*ibid.*). Pourtant, dans les sociétés occidentales européennes la pluriactivité est loin d'être reconnue comme une forme d'activité aussi enviable que l'emploi unique. En effet dans ces sociétés où le système de protection sociale a été pensé à partir du modèle de l'emploi salarié exercé à plein temps et tout au long de la vie, la monoactivité est la norme et s'en écarter peut être difficile sur le plan juridique, fiscal ou identitaire. Dans ce mouvement de regain de la pluriactivité, la question des motivations sous jacent à son exercice se pose donc avec acuité.

Les travaux existants montrent que l'exercice de la pluriactivité répond à de nombreux enjeux, que nous regrouperons en trois grandes catégories : un enjeu économique, un enjeu territorial, un enjeu identitaire et social.

1° L'enjeu économique est de loin le plus analysé : la pluriactivité permet de palier la faible rémunération de la première activité par l'apport d'un revenu complémentaire, et peut aussi avoir pour rôle d'assurer les investissements nécessaires (*Butault, et al., 1999*), elle augmente la rentabilité interne des activités lorsque les outils de productions, les charges et la clientèle sont mutualisés, elle apporte de la résistance aux aléas économiques et climatiques par la flexibilité interne du système, une activité pouvant être développée ou mise en veille selon les besoins (*Robertson, et al., 2008*), etc. Cependant, des analyses plus fines montrent que ce rapport gagnant/gagnant n'est pas si évident, et la pluriactivité a été

largement combattue en France dès les années 1960 par les syndicats professionnels agricoles qui l'accusaient de scléroser la dynamique de modernisation des structures et de la filière. La politique européenne agricole est plutôt favorable à l'heure actuelle à la pluriactivité, dans la mesure où la politique de développement rural menée depuis la fin des années 80 fait de la diversification et du renforcement des liens entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie un moyen d'adaptation du secteur agricole aux évolutions économiques défavorables aux territoires non compétitifs. Mais la controverse autour de la prise de position de Mariann Fischer Boel, commissaire européen à l'agriculture qui déclarait en 2006 au Financial Times que la progression de l'agriculture à temps partiel serait visible dans les prochaines années, les agriculteurs ayant à compenser la baisse annoncée du soutien européen à l'agriculture par des revenus extérieurs,² montre que la pluriactivité n'est plus acceptée lorsque qu'elle met en exergue la fragilité de tout un secteur économique et l'identité d'une profession. « Mariann Fischer Boel voudrait une sous-rémunération chronique des paysans »³, « vos propos ont alors pour objectif de préparer la classe paysanne européenne à endosser l'habit des « intermittents de l'agriculture »⁴ », « oui à la pluriactivité choisie, non à la pluriactivité subie ! »⁵ Le débat est passionné et complexe, au sein d'une Europe où les taux de pluriactivité agricole varient de 60% pour la Suède à moins de 20% pour la Belgique, et sont proche de 25% pour la France (Eurostat, 2003), et où les politiques nationales sont hétérogènes en la matière.

2° L'enjeu territorial est aussi largement défendu, et semble être le plus consensuel. En effet, en intégrant la pluriactivité au pilier du développement rural, l'Union Européenne a entériné l'importance de l'agriculture dans la structure de l'emploi et de l'activité des territoires ruraux. La diminution drastique du nombre d'agriculteurs dans les territoires ruraux fragiles suite à la politique de modernisation de l'agriculture des années 1960 a accentué l'effet d'abandon des territoires, déjà bien marqué par un siècle d'exode rural. La pluriactivité est devenue un élément des politiques nationale et locale d'aménagement du territoire, qui n'est pas resté cantonné au secteur agricole mais s'est étendu à l'ensemble des activités rurales. Permettre le développement d'activités réduites ou intermittentes, adaptées aux handicaps structurels de l'agriculture montagnarde et de manière plus générique aux marchés du travail spécifiques des territoires ruraux (salaires bas, potentialités de valorisation des diplômes réduite, spécialisation des activités) (*Blanc, 2003*), apparaît depuis une vingtaine d'années comme un moyen de garder des « campagnes vivantes » en attirant des populations actives qui vont maintenir les services et les infrastructures de base et dans le même mouvement les liens sociaux. C'est aussi le moyen d'assurer l'expansion de secteurs économiques saisonniers, comme le tourisme en montagne ou en bordure littorale. Cette relation qui est faite entre zones de faible productivité agricole, saisonnalité et pluriactivité, devrait donc dessiner nettement dans le paysage rural des territoires de pluriactivité. Mais là encore les espaces à fort taux de pluriactivité ne sont pas forcément là où on les attend. Si la montagne se caractérise par un faible taux d'agriculteurs à temps complet, la pluriactivité n'est guère plus développée qu'ailleurs, 21,4% contre 20,4% pour la moyenne nationale (*Boudy, 2009*). C'est en zone périurbaine que la pluriactivité agricole est la plus développée, ce phénomène étant observable dans l'ensemble de l'Europe (*ibid.*). En valeur absolue le plus grand

² « you will see an increase in the number of part-time farmers. They would live in the countryside but need an income outside the farming sector . » Interview donnée au Financial Times, le 29 décembre 2006.

³ Propos de Régis Hochart, porte-parole de la Confédération paysanne, rapportés par Agrapresse Hebdo, www.agrapresse.fr

⁴ Extrait de la lettre ouverte à Mariann Fischer Boel écrite par Pierre PAGESSE, Président du MOMA, www.momagri.org

⁵ Discours de Jean-Michel Lemétayer, Président de la FNSEA, jeudi 29 mars 2007. Ces propos se rapportent directement à l'intervention de Mariann Fischer Boel. www.fnsea.fr

nombre de pluriactifs agricoles se retrouve dans trois départements n'ayant guère de caractéristiques communes : les Pyrénées Atlantiques, la Marne et l'Hérault (*ibid.*). Une étude fine réalisée en Midi-Pyrénées met en évidence l'importance de la pluriactivité en zone périurbaine ainsi que dans les communes sous influence d'un pôle rural, alors que la diversification reste à distance des villes. Tourisme à la ferme et vente directe restent associés à l'image des paysages ruraux (*Triboulet et Langlet, 1999*). Le développement de la pluriactivité, corrélé à un ensemble d'éléments en interaction, s'appuie sur la spécificité du contexte local en matière économique : « La faiblesse des ressources non agricoles (...) traduit une géographie inégalitaire des opportunités locales et par extension des possibilités de pluriactivité. » (*Simon, 2002*). Le développement de la pluriactivité n'est donc pas uniquement lié au territoire. Elle est soumise à l'influence de trois éléments prépondérants :

- la présence d'emploi salarié dans le bassin d'emploi. Le « travail hors l'usine » qui combine le salariat de l'usine avec une activité indépendante, agricole ou non, plus ou moins mise en avant, est bien représenté dans les espaces ruraux industriels. Les horaires concentrés et décalés le favorisent, la plage de temps libre l'après-midi lors du travail de nuit par exemple offre la possibilité d'une deuxième activité. De même, les activités de service, en plein développement dans les territoires ruraux, sont caractérisées par leur recours au temps partiel, et la flexibilité des horaires dans ces activités peut être un atout dans le développement d'une pluriactivité ;

- la nature saisonnière ou intermittente de l'activité : le tourisme de montagne dessine nettement deux périodes d'activités, l'hiver et l'été, tandis que le tourisme littoral se concentre sur la période estivale. Le spectacle vivant alterne période d'activité intense et périodes creuses, consacrées à la création, mais qui laissent des possibilités d'activités annexes (enseignement sous forme de stages, etc.).

- le type de production agricole, la viticulture, l'élevage de moutons et les producteurs de miel formant les plus gros contingents d'exploitants pluriactifs (*Boudy, op.cit.*)

3° L'enjeu identitaire et social est lui aussi important à considérer dans l'exercice d'une pluriactivité. La renaissance démographique, économique et culturelle actuelle des espaces ruraux, associée à la diffusion d'une image esthétisante du rural, met en exergue la notion de « qualité de vie » rurale (*Hervieu et Viard, 1996*). Dans la très grande majorité des cas, les migrations vers le rural (et en particulier vers le rural le plus reculé) correspondent, pour l'individu, à la recherche d'une meilleure qualité de vie (*Font, 2000*) et à l'expression d'un projet de vie personnel ou familial. Cette relation forte au lieu de vie, à partir duquel sera bâtie une activité professionnelle, induit un rapport au territoire spécifique : il devient le lieu d'épanouissement du projet personnel, plutôt que celui de ressource identifiée et évaluée pour le développement d'une activité économique (*Gumuchian et Pecqueur, 2007*). Chez ces nouveaux ruraux la pluriactivité est très développée, aussi bien chez les agriculteurs des « montagnes du soleil » (*Simon, op. cit.*) que dans les nouvelles formes d'entrepreneuriat rural (*Saleilles, 2007*), et on peut observer que le fonctionnement de ces systèmes d'activités pluriactifs répond plus à des logiques existentielles qu'économiques (*ibid.*). En effet ces systèmes d'activité complexes révèlent une autre conception du travail, correspondant à une recherche de valorisation de savoirs non académiques, à la mobilisation de compétences acquises tout au long du parcours professionnel mais aussi de la sphère privée, et dans lesquels est reconnue l'utilité sociale du travail réalisé (*Laurent et Mundler, 2006*). Dans la sphère des activités de création, et chez les écrivains qu'elle étudie en particulier, Nathalie Heinich considère la pluriactivité comme une norme et non pas comme une anomalie. Dans la mesure où la création relève du régime « vocationnel » de l'activité (on ne travaille pas pour gagner sa vie mais on gagne sa vie pour exercer son activité) (*Heinich, 2008*), les artistes doivent faire des compromis pour exister sur des marchés peu rémunérateurs. L'enjeu identitaire est alors extrêmement important : « pouvoir se dire à soi-même et à autrui, et pouvoir être dit par autrui » (*ibid.*), à l'intérieur d'une multiplicité d'activités dont l'activité identitaire n'est pas celle qui fait vivre. La pluriactivité chez les artistes n'est pas qu'une

nécessité économique. La pratique et la valorisation de la pluriactivité font partie de l'identité professionnelle des artistes, dans la mesure où elles permettent de maintenir la compétence et la légitimité professionnelle par l'ouverture aux rencontres et aux expériences qu'elle procure (*Bureau, et al., 2009*). Il est intéressant de noter le parallèle qui est fait par certains auteurs entre l'extension du champ d'intervention des agriculteurs, à l'intérieur des concepts de multifonctionnalité ou d'agriruralité, et la redéfinition du « mandat » de l'artiste, qui devient « pluriel » (*ibid.*). Dans ces deux secteurs d'activité, la pluriactivité fait bouger les lignes des champs professionnels.

Enfin, à mi-chemin entre construction identitaire et création de lien social se trouvent les activités de « bricole » (*Weber, 2009*), activités réalisées en marge d'une activité professionnelle, salariée la plupart du temps, et dont les fonctions sont multiples : signe de la capacité de prendre en main une activité « à soi », système de don qui permet de s'insérer et d'être reconnu dans la sphère sociale, valorisation de savoir faire, ou encore transmission patrimoniale.

Les raisons qui poussent à la mise en œuvre d'une pluriactivité sont donc nombreuses et parfois complexes, la décision étant le fruit d'une adaptation constante et dynamique au contexte économique et territorial de l'activité mais aussi de négociations avec soi-même, ses motivations axiologiques et les équilibres sociaux et familiaux attendus du projet. L'accompagnement de projet pluriactif doit donc agir en dépassant les frontières sectorielles des activités professionnelles et les formes normées de la création d'activité. Dans ce contexte il n'est pas étonnant de constater, comme le confirmeront les résultats présentés ci-dessous, que si la pluriactivité commence à trouver sa place au sein des politiques de développement rural et d'accompagnement de projet, sa prise en compte effective est encore faible (*Laurent, et al., 2006*). De plus, de nombreux porteurs de projets dits « atypiques », interrogés en Bretagne, soulignent la frilosité des autorités territoriales dans l'appui qui leur est proposé, alors que les leviers d'action existent en marge des politiques de niveau supérieur (*Aubrée et Maréchal, 2008*). Les finalités de l'accompagnement à la pluriactivité des organismes de soutien sont hétérogènes et découlent directement de la vision qu'ils ont des apports de la pluriactivité pour les individus ou la profession. Elles conditionnent ainsi les modalités d'accompagnement, dont quatre ont pu être relevées en Rhône-Alpes (*Laurent et Mundler, 2006*) :

- la première consiste à pérenniser les situations de pluriactivité en adaptant les conditions de vie et de travail des personnes concernées (par exemple par la réhabilitation de logements pour les travailleurs saisonniers, par la mise en place de formations adaptées, la formation bi-qualifiante pouvant être une réponse, par des assouplissements ciblés de la réglementation...);
- la deuxième consiste à considérer la pluriactivité comme une situation transitoire et à encourager, voire accompagner un retour à la monoactivité quel que soit le statut final envisagé (installation progressive agricole via un recours temporaire à la pluriactivité permettant d'assurer un revenu au ménage le temps de la montée en puissance de l'exploitation, ou au contraire sortie progressive de l'activité indépendante vers le salariat) ;
- la troisième consiste à construire une situation administrative de monoactivité qui permette aux pluriactifs de bénéficier des droits liés à un statut social (saliariat dans le cas de groupements d'employeurs, de coopératives d'activité, de portage salarial ou indépendance par la reconnaissance d'activités liées à l'exploitation - agrotourisme, artisanat...- et rattachées au statut d'activité agricole) ;
- la dernière consiste à travailler à la mise en place d'un statut de l'activité qui confère des droits et une protection sociale dans la durée et qui permette une reconnaissance sociale de la polyvalence et de la mobilité professionnelle des individus.

On voit clairement à travers ces quatre modalités que les finalités assignées à la pluriactivité sont très différentes. La question que pose notre recherche est de comprendre comment les dispositifs d'accompagnement, qui relayent les politiques territoriales ou qui en sont pour le moins tributaires par leurs financements, s'accommodent de prises en compte divergentes de la pluriactivité.

Pour tenter de répondre à cette question, nous nous appuyerons sur les premiers résultats de travaux de recherche en cours, engagés dans programme PSDR « INTERSAMA »⁶ mené en Languedoc-Roussillon. Dans ce PSDR, une première analyse des documents de communication des structures d'accompagnement a été réalisée en 2009 à l'échelle de la région Languedoc-Roussillon, dans le but d'observer comment était prise en compte la pluriactivité par ces structures. Un focus sur un territoire plus restreint de la Région, le Haut-Languedoc héraultais, est en cours de réalisation. Dans cette deuxième étape, les documents « projets » des structures de développement territorial et des structures d'accompagnement sont analysés, l'objectif étant de dégager les registres mobilisés pour justifier les actions (ou l'absence d'action) liées à la pluriactivité. Il faut noter que très peu de structures parlent de façon directe de la pluriactivité dans leurs documents, même si celle-ci est prise en compte. Nous avons donc analysé la communication axée sur la création d'activité, et affiné par la suite l'analyse par les enquêtes. Deux séries d'enquêtes, réalisées en 2009 et en 2010, ont permis de recueillir le point de vue de plus de quarante animateurs de structures de développement local et d'accompagnement et d'autant de pluriactifs. Elles apportent des informations sur la place de la pluriactivité pour la structure et pour le territoire, l'accompagnement proposé ou les projets qui s'y rapportent, les stratégies de développement et les attentes des pluriactifs. Dans cette communication seront présentés les premiers éléments portant sur les formes de justification de la pluriactivité qui se dégagent des entretiens et des documents écrits de communication.

3 UNE PLURIACTIVITE EN QUETE DE JUSTIFICATION DANS LE HAUT-LANGUEDOC

Le Languedoc-Roussillon est une région contrastée en termes d'activités, faisant preuve d'un dynamisme économique et d'un pouvoir d'attraction toujours très important, tout en montant de forts indices de précarité : elle se classe au tout premier rang pour la création nette d'emplois mais elle subit simultanément un taux de chômage élevé : 12,2% au premier trimestre 2009 (*INSEE, 2009*). L'activité de ses territoires ruraux est fragilisée par les crises sectorielles agricoles, crise viticole en particulier. La pluriactivité constitue une activité largement et de tous temps pratiquée, mais son poids et son impact actuels sont toujours mal évalués. De nombreuses structures d'accompagnement s'intéressent à la question, et la pluriactivité commence à être déclinée dans la communication institutionnelle de ces organismes. Le Conseil Régional a fait de la pluriactivité un de ses axes de recherche et a mené de 2006 à 2008 une expérimentation axée sur l'accompagnement à la pluriactivité, de manière à adapter ses actions et ses financements dédiés (*Pombo, 2008*). Des premiers travaux menés dans le cadre du PSDR Intersama, ressort, dans la région Languedoc-Roussillon, l'hétérogénéité des modes de prise en compte de la pluriactivité, qui différencient les structures d'accompagnement les unes des autres en la matière. Néanmoins quatre grands registres de justification ont pu être mis en évidence. Pour les unes la pluriactivité est une nécessité économique et le pluriactif est un individu « dans le besoin », défini par son

⁶ « Insertion Territoriale des Systèmes d'Activités des Ménages Agricoles » en Languedoc-Roussillon, projet de recherche – action qui porte sur les problématiques de la pluriactivité et de son accompagnement dans les territoires ruraux

statut juridique, fiscal et social. Pour d'autres la pluriactivité sera un modèle d'activité économique à part entière, et le pluriactif un entrepreneur innovateur ou un agent économique du territoire. Pour d'autres la pluriactivité est vue comme un épanouissement de soi et de son activité, et le pluriactif est « une mine de talent ». Enfin pour les dernières, la pluriactivité est un droit auquel on peut prétendre, et qui conditionne le travail et les actions des accompagnateurs de projet ; le pluriactif a alors une identité à part entière (*Bernardini et Perez Chueca, 2009*).

Le Haut-Languedoc, sur lequel porte notre focus, est constitué des communes rurales du Nord-Ouest du département de l'Hérault. Ce territoire de moyenne montagne méditerranéenne, fortement déstabilisé par un exode rural sévère, cumule les handicaps structurels (agriculture de montagne, éloignement des pôles urbains, infrastructures limitées...), et n'a que faiblement profité de l'attrait touristique des montagnes méridionales qu'on observe depuis les années 1980. Aujourd'hui l'agriculture, qui n'est plus dominante, est diversifiée, et la pluriactivité occupe une place importante dans l'ensemble des secteurs d'activité (*Tallon, 2005*). Comme dans le reste de la Région, l'accompagnement à la pluriactivité n'existe pas de façon spécifique ni explicite. Les pluriactifs s'insèrent dans l'ensemble des dispositifs liés à la création d'activité (*Bernardini et Perez Chueca, 2009*). Sur le territoire interviennent de nombreuses structures, associations, chambres consulaires, collectivités territoriales de différents rangs, qui composent le dispositif de soutien en place. Nous en avons isolé trente, l'ensemble des structures d'accompagnement, les collectivités locales des rangs supérieurs (Région, Département, Pays, Parc Naturel Régional), et un échantillon de communautés de communes. Dans un premier temps les documents de communication de ces structures ont été analysés, puis un animateur de la structure a été rencontré. Chaque structure a ses propres compétences et porte son propre projet. Avant de regarder comment chacune d'elle se positionne par rapport à la pluriactivité, nous observerons d'un peu plus près comment elles justifient leur démarche globale d'intervention sur le territoire.

Les documents écrits de communication laissent apparaître trois orientations d'intervention principales, une orientation économique, une orientation sociale et une orientation territoriale. Plus ponctuellement on peut trouver une orientation environnementale, éducative et réglementaire. Les structures ont été classées selon leur registre dominant, sachant qu'elles ne se situent jamais dans un registre unique. Le tableau ci-dessous montre une répartition très nette des registres entre les structures de développement, en gras et italique, et les structures d'accompagnement⁷.

Tableau 1 : Poids dominant des orientations d'intervention relevés dans les documents de communication des structures

ordre économique dominant	ordre social dominant	ordre territorial dominant	ordre environnemental dominant	Autres ordres dominants
Boutique de Gestion AIRDIE 34 ADEAR LR Chambre de Commerce et d'Industrie	AIRDIE 34 ADEAR LR Conseil général de l'Hérault RTAIE Capestang -	Accueil Paysan Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc Racines 34 Chambre	CIVAM Bio Hérault	DDTM ADASEA

⁷ Les structures ne sont pas présentées dans cette communication. Notre analyse se focalise sur le ressenti global de ce que représente la pluriactivité sur le territoire, ainsi que sur les différences entre structures d'accompagnement proprement dites et collectivités territoriales.

Chambre de Métier et d'Artisanat	Bédarieux (CG34)	d'Agriculture de l'Hérault		
Groupement d'Employeurs de l'Orb	ARIAC			
Conseil Régional Pays Haut Languedoc et Vignobles	CEMEA			
Communauté de Communes du Minervois	Terres Vivantes			
Communauté de Communes de la Montagne du Haut - Languedoc	Énergies alternatives			
Communauté de Communes Coteaux et Châteaux	Pôle emploi			
Communauté de communes Orb et Jaur	Mutualité Sociale Agricole Languedoc			
	Point Info Installation 34			
	Régie de Développement Local			
	Solidarité Paysans LR			
	IFAD Lodève			

Tableau 1 : Poids dominant des orientations d'intervention relevés dans les documents de communication des structures

Mis à part le Conseil Général, qui colle à ses compétences obligatoires en se focalisant sur la gestion du social, les structures de développement territorial mettent en avant des orientations d'ordre économique : « s'impliquer dans la création d'entreprise en étant un acteur économique de garantie et de soutien » (CC Coteaux et Châteaux), « l'agriculture est un potentiel économique avec une agriculture de qualité diversifiée » (CC Montagne héraultaise), « initier au sein du Pays une mission pour la prospection d'accueil d'entreprises » (Pays HLV). Le territoire en tant que tel n'est dominant que pour le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc : « agir pour l'équilibre de l'occupation de l'espace et de la biodiversité », la thématique du développement équilibré des territoires étant plutôt reprise par l'accompagnement : « intégrer au mieux l'agriculture dans la gestion des territoires ruraux et périurbains » (Chambre d'agriculture), « être facteur de développement local en maintenant la vie en milieu rural » (Accueil Paysan). C'est dans le registre social que nous trouverons la plus grande part des structures d'accompagnement. En effet, centrées sur l'individu, elles communiquent autour de l'apport d'un projet pour la personne et sur le soutien qu'elles peuvent lui apporter dans les situations délicates : « soutenir toute initiative ou création d'activité qui s'inscrit dans une démarche autonome et solidaire » (Adear LR), « impulser un nouveau cadre de travail qui favoriserait l'initiative dans un cadre collectif » (Airdie), « volonté de faire se rencontrer et s'entraider des publics différents » (Cemea), « contribuer à la cohésion sociale et territoriale » (Ifad), « accompagner ses ressortissants dans les crises qu'ils subissent » (MSA).

Compte tenu de ces éléments, on pourrait s'attendre à trouver des modes de prise en charge et une reconnaissance de la pluriactivité allant dans le sens des orientations de la structure. Or l'analyse des enquêtes montre que les liens sont difficiles à établir.

Lorsqu'on pose la question aux 30 structures enquêtées de la définition qu'elles pourraient donner de la pluriactivité, les réponses sont la plupart du temps hésitantes « par rapport à quelqu'un que j'aurais tendance à considérer comme pluriactif... » (PII), « donc, après, nous

on n'a pas de définition précise... » (Airdie), « j'en ai pas une [définition de la pluriactivité] spécialement, j'y réfléchi tout en parlant mais ... moi j'appellerai diversification... ah c'est difficile... » (Civam racine34), « une personne ou une société qui ... qui diversifie ses activités ... qui, par exemple avait une activité principale, agriculture ou viticulture, et qui se lance dans autre chose pour compléter ses revenus la plupart du temps je suppose, pour faire que l'activité première continue de ... d'exister en fait » (CC Coteaux et Châteaux), « pluriactivité, en fait on l'utilise pas forcément le terme pluriactivité mais, ... ça recouvre en fait une réalité » (Chambre des Métiers et de l'artisanat), « on n'appelle pas vraiment ça pluriactivité, on appelle ça diversification » (Accueil Paysan), « ça dépend si on parle de multiactivité ou de pluriactivité » (Énergies Alternatives), etc. Quatre structures disent ne pas avoir de définition de ce terme : une communauté de communes, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le PNR HL et Pôle emploi. Pour les autres structures enquêtées, au-delà des hésitations relevées, trois références sont utilisées pour définir la pluriactivité : l'entreprise, l'activité ou l'agriculture. Pour les structures faisant référence au monde de l'entreprise et à ses statuts, il s'agit pour certains d'avoir des compétences multiples ou d'avoir plusieurs fonctions au sein de la même entreprise (Boutique de Gestion du Biterrois, Groupement d'Employeur de l'Orb, Pays Haut Languedoc et Vignobles), pour d'autres la référence à l'activité indépendante est plus explicite et la pluriactivité associera une activité indépendante à une autre activité quelle qu'elle soit, exercée sous un autre statut, ou elle résultera d'un cumul d'activités indépendantes. Pour les structures qui se réfèrent à l'activité, la pluriactivité correspond à une combinaison de plusieurs activités, l'une des activités étant mise en avant. Cette définition a été citée par des coopératives d'activités et d'emploi (ARIAC, Énergies Alternatives), des structures d'insertion (CG RTAIE, RDL) et une structure consulaire (Chambre des Métiers). Enfin la dernière définition de la pluriactivité, la plus couramment citée par les structures enquêtées, se réfère au secteur agricole. Les structures de ce groupe sont essentiellement des structures à vocation agricole (OPA, associations) ainsi que des structures portant un projet de territoire à une échelle locale (Communautés de communes). Ces Communautés de communes se situant dans des zones rurales fortement marquées par l'agriculture, il semble pertinent que cet élément ressorte dans la définition recueillie dans les entretiens. Cette définition se compose de deux sous-définitions et permet de distinguer les structures pour lesquelles la pluriactivité est assimilée à une activité de diversification agricole (activités d'hébergement, de transformations des produits, de vente directe) ou tout à fait distincte de la diversification agricole.

Difficile à définir, la pluriactivité semble aussi difficile à mesurer. Peu de structures enquêtées arrivent à se prononcer sur les évolutions de la pluriactivité, par manque de données exploitables : « dire que ça a augmenté, ça a baissé, je ne vais pas m'aventurer » (Airdie), « est-ce qu'il y en a plus en pluriactivité qu'il y en avait avant ? ... Euh ... là, j'en sais rien ... euh ... ben, non, là, ça m'a pas frappé, ça m'a pas frappé !! » (Ariac). Par contre, sur ce territoire divers facteurs sont perçus comme autant d'incitations à la pluriactivité : la crise de l'emploi en général ou la crise viticole en particulier (16 structures y font mention explicitement), la présence de petites structures, agricoles ou non (5 réponses), la précarité économique (7 réponses). La diversification apparaît comme une alternative évidente voire une évolution des modes de conduite de l'activité : « avec la crise, les gens ont plus tendance à diversifier leur offre, sur leur même secteur d'activité, sur une même branche » (Boutique de Gestion), « on se rend compte qu'il y a de plus en plus de personnes qui se mettent à se diversifier » (Accueil Paysan), « les agriculteurs, les petites structures voient la nécessité de se diversifier ... c'est clair ... » (Civam Racine), « maintenant, on voit beaucoup d'activités secondaires, de plus en plus, les artisans font ... proposent un panel de ... de services et la multiactivité, ça rejoint aussi le multiservices » (Chambre des métiers et de l'artisanat). Cependant la pluriactivité est, elle, très largement considérée comme un mal nécessaire et un symptôme de crise : « avec la crise viticole, les viticulteurs se tournent vers la pluriactivité par contrainte, parce que l'obligation, elle est alimentaire. ... De fait on est

dans la pluriactivité, et de plus en plus, mais parce qu'on est dans une époque de crise, de crise au sens large » (Pays Haut Languedoc et Vignobles), « en augmentation avec le contexte de crise. La nécessité économique est un moteur à la pluriactivité » (Chambre d'agriculture), « la pluriactivité est localisée sur les Hauts Cantons parce qu'on a du public qui était sur des activités un petit peu parallèles. Sur les Hauts Cantons, au niveau de l'emploi, c'est relativement difficile, on a peu d'activités donc les personnes s'orientent à défaut vers une création d'activité. C'est vrai que la plupart du temps ce n'est pas une activité forcément viable ... du petit agricole, il n'y a pas forcément de débouchés, ça ne permet pas d'en vivre (...). Combiner deux activités et arriver à durer, il n'y en a pas souvent [qui réussissent]» (Régie de Développement Local), « moi, j'ai une vision assez pessimiste sur le territoire, ça fait trop longtemps que j'y viens et que je vois les difficultés. (...) Oui, je pense que [la pluriactivité] c'est rentré dans les esprits. Avant ça se disait pas, mais ça se faisait déjà, et là ça porte vraiment un nom. Et on se confronte à ... légalement comment on peut faire ? » (Cemea), « on n'a pas une saisonnalité franche ou des activités avec une économie franche sur des temps courts, il faut imaginer, peut-être mettre en œuvre le maximum de ses compétences pour s'en sortir » (Terre Vivante 34).

Peu de structures considèrent au contraire la pluriactivité comme une opportunité et sortent du registre pessimiste et fataliste de la pluriactivité marqueur de précarité : « est-ce que ça va augmenter... je sais pas, je pourrais pas dire, j'ai pas non plus vraiment constaté de grosse tendance, mais ce qui est sûr c'est qu'il y en aura toujours parce que c'est normal d'envisager son projet comme ça » (Point Info Installation), « il me semble que, avec la crise qui existe aujourd'hui, la pluriactivité est une mesure qui permet à des personnes, en développant plusieurs petites activités de créer leur activité » (service économique du Conseil Général). Les registres non économiques ne sont évoqués que par une structure : « je pense qu'il y a aussi, à travers la pluriactivité, la place de la femme... » (Racine 34).

Pourtant, lorsqu'on interroge les pluriactifs⁸ cette fois-ci, le sens que prend la pluriactivité pour eux est très différent. L'intérêt que la mise en œuvre de diverses compétences apporte au travail est central. Nous sommes dans le registre de l'épanouissement personnel, parfois au détriment assumé de la sécurité matérielle : « la pluriactivité, au sens général est une combinaison d'activités différentes, pas forcément toutes rémunérées et qui demandent des compétences différentes », « le but c'est d'avoir des activités où je me fais plaisir, c'est complètement, totalement égoïste, c'est à dire je me fais plaisir, je gère mon temps, ça me permet de garder du temps pour vraiment mettre en place des outils [...] j'ai besoin de vivre d'autre chose à côté sinon je peux pas avancer c'est pas possible », « [être pluriactive c'est être] très polyvalente, voilà parce que bon je suis un peu gourmande et que j'aime faire beaucoup de choses à la fois », « j'aime tout quoi...et j'ai toujours fait plein de trucs d'ailleurs ma mère disait toujours : « bonne à tout, bonne à rien », « la pluriactivité c'est être pris par plusieurs passions, activités, et ne pas vouloir les choisir ». L'adaptation au territoire est de même une des motivations qui conduit à la mise en place d'une pluriactivité : « honnêtement c'est un peu obligé dans un...dans un endroit aussi reculé », mais elle résulte d'un choix engagé : « au départ l'installation s'est faite ici [...] car on cherchait un espace vierge à « coloniser ». La motivation initiale était celle là. Ce n'était pas l'activité elle-même qui était visée mais plutôt prendre un territoire vierge et l'amener ou le ramener à la vie », « je suis complètement passionné du coin dans le sens où c'est un espace où j'ai l'impression de vivre une aventure tous les jours (...). Et plus ça va plus je suis convaincu. Le fait de faire de l'accueil ça me permet de rencontrer des gens qui me confortent dans mes choix au quotidien ». Les réponses des pluriactifs enquêtés montrent que la pratique de la pluriactivité et la volonté de vivre sur un territoire sont intimement liées. Si la pluriactivité

⁸ Tous les pluriactifs enquêtés ne sont pas situés dans le Haut-Languedoc. Certains sont installés sur d'autres territoires ruraux de la région Languedoc-Roussillon qui présentent des caractéristiques relativement proches en termes de cadre de vie et de structure de l'emploi et de l'activité.

n'apparaît pas toujours comme un choix, mais comme une contrainte pour faire face à un problème économique sérieux, ce ressenti négatif de la pluriactivité reste toutefois minoritaire. Il n'est formulé que par des personnes dont le système d'activités s'est construit sur des ruptures nécessitant un rééquilibrage des activités, et dont la pluriactivité n'a pas été envisagée en amont mais s'est imposée pour répondre à des exigences spécifiques non attendues (*Bernard, 2009*).

4 CONCLUSION

Contrairement à notre hypothèse de départ, dans le Haut-Languedoc les visions de la pluriactivité ne sont pas significativement différentes dans les organismes porteurs de projets de territoires ou dans les structures d'accompagnement. On ne retrouve pas la palette des registres de justification mise en évidence dans la région Languedoc-Roussillon par les premiers travaux. A ce stade de la recherche il est trop tôt pour comprendre comment, en matière de pluriactivité, fonctionnent les relations entre les projets territoriaux portés par les collectivités locales, l'accompagnement proposé par les structures d'accompagnement en place et les attentes des pluriactifs eux-mêmes. D'après nos premières observations, dans le Haut-Languedoc la pluriactivité semble relativement occultée, et les actions qui s'y réfèrent ne sont pas valorisées. Et cela malgré l'enjeu majeur largement identifié par la grande majorité des structures interrogées d'adaptation ou de réponse à la double crise de ce territoire, crise viticole et crise de l'emploi. Les divergences qui peuvent provenir des différentes perceptions du projet pluriactif par les structures en charge de l'accompagnement et par le porteur lui-même, peuvent avoir un effet contraignant et freiner le développement des activités sur un territoire. En effet la mise en œuvre d'un projet de combinaisons d'activités implique pour l'individu ou le ménage la résolution de tensions nées de la confrontation entre plusieurs types de motivations : rationalités économiques fondées sur l'optimisation de ressources toujours limitées (incluant l'inscription spatiale du projet), motivations axiologiques et idéologiques, mais aussi motivations identitaires. Un tel projet, aux dimensions souvent multiples, doit être reconnu par les dispositifs d'accompagnement pour être soutenu, et pour cela doit au préalable exister dans les discours des organismes auxquels il s'adresse. Nous avons vu que certaines structures ne définissent pas la pluriactivité. Celle-ci peut ne pas correspondre à une réalité prise en compte et travaillée dans la structure, lorsque n'est prise en considération que l'activité principale (cas de la DDTM ou Pôle emploi), mais lorsque les documents projet de la structure y font explicitement référence, comme observé pour le Parc Naturel Régional, on peut s'interroger sur cette contradiction de fond. Comment interpréter les disjonctions entre les projets mis en avant par les structures, qu'ils soient de nature économique, sociale ou territoriale, et leur faible reconnaissance de la pluriactivité, ou entre le ressenti des apports de la pluriactivité pour l'individu et celui des organismes de soutien ? Comment expliquer le flou qui perdure autour d'une pratique de plus en plus médiatisée et largement débattue au moins dans la profession agricole ? Les situations de précarité bien visibles et en développement dans le Haut-Languedoc forment-elles un filtre au travers duquel la pluriactivité n'est qu'un négatif d'une crise, l'innovation a-t-elle encore du mal à se faire entendre sur ce territoire, la pluriactivité souffre-t-elle de l'image poussiéreuse qu'elle traîne d'une agriculture peu productive et dispersée ? Le contexte territorial du Haut-Languedoc joue certainement un rôle très important dans les spécificités observées et rapidement analysées. Un regard porté sur un autre territoire apporterait sans doute d'autres points de vue. De même, le croisement de l'ensemble des données collectées dans le Haut-Languedoc, actuellement en cours, devrait permettre d'atteindre un niveau d'analyse plus fin et de faire ainsi émerger, via les relations entre structures et les actions effectivement menées, des éléments qui nous aideront à mieux comprendre comment les registres de justification opèrent à l'intérieur du dispositif d'accompagnement global.

5 BIBLIOGRAPHIE

- AUBREE P. & Maréchal G., 2008. *Comment accompagner les projets multifonctionnels ? L'expérience du programme Terriam* in Cahiers Agricultures, 17(6):561-565. novembre-décembre 2008.
- BEFFY M., 2006. *En 2005, plus d'un million de salariés ont plusieurs employeurs* in INSEE Première, (1081):4. mai 2006.
- BERNARD C., 2009. *Quelle est l'incidence des caractéristiques et des ressources du territoire dans la stratégie des pluriactifs ?* Mémoire de master 2 « Gestion des Espaces Ruraux Aménagement et Développement Local". Montpellier: Université Montpellier 3. 122 p.
- BERNARDINI S. & PEREZ CHUECA A., 2009. *Analyse de l'émergence de dispositifs d'accompagnement aux systèmes d'activité pluriactifs sur la région du Languedoc Roussillon*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome (Sandra Bernardini) et du diplôme Master 2 "Innovation et développement des territoires ruraux" (Alberto Pérez Chueca). Montpellier, Rennes (France): AgroCampus Ouest, Université de Montpellier 3, INRA, Région Languedoc Roussillon. 171 p.
- BLANC M., 2003. *Les marchés ruraux du travail, vers une spécialisation fonctionnelle des espaces ?* in INRA Sciences sociales, 2(1)2003.
- BOLTANSKI L. & THEVENOT L., 1991. *De la justification, les économies de la grandeur*. Paris: Gallimard. 483 p.
- BOUDY J.-F., 2009. *Vivre de deux métiers, la pluriactivité*. Paris: L'Harmattan. 302 p.
- BUREAU M.-C., Perrenoud M. & Shapiro R., 2009. *L'artiste pluriel. Démultiplier l'activité pour vivre de son art*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires du Septentrion. 193 p.
- BUTAULT J.-P., DELAME N., LEROUVILLOIS P. & KREBS S., 1999. *La pluriactivité : un correctif aux inégalités du revenu agricole* in Economie et statistique, (329-330):165-180. 1999-9/10.
- CORCUFF P., 1998. *Justification, stratégie et compassion : Apport de la sociologie des régimes d'action [en ligne, consulté le 10 mai 2010]* in Correspondances (Bulletin d'information scientifique de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain), Tunis, (51):9. juin 1998.
- FONT E., 2000. *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*. Paris: L'Harmattan. 337 p.
- GUMUCHIAN H. & PECQUEUR B., 2007. *La ressource territoriale*. Paris: Anthropos. 254 p.
- HEINICH N., 2008. *Régime vocationnel et pluriactivité chez les écrivains : une perspective compréhensive et ses incompréhensions* in Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie. [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne le 28 mai 2008, Consulté le 21 avril 2010. URL : <http://socio-logos.revues.org/1793>, (3):7.
- HERVIEU B. & VIARD J., 1996. *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. La Tour d'Aigues: éd. De l'Aube. 159 p.
- LAURENT C., MOURIAUX M.-F. & MUNDLER P., 2006. *Combinaison d'activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture : une étude en Rhône-Alpes* in Document de travail du Centre d'Etudes de l'Emploi, (70):25-55. octobre 2006.

-
- LAURENT C. & MUNDLER P., 2006. *L'accompagnement de la pluriactivité en question. Résultat de recherche du programme PSDR 2 Territoires, acteurs et agriculture en Rhône-Alpes* in (Ed.), - p. 4 p.
- MAYAUD J.-L., 1988. *De l'étable à l'établi : permanences des adaptations dans la montagne jurassienne* in Entre faucilles et marteaux : pluriactivité et stratégies paysannes. Lyon: Presses universitaires de Lyon. pp. 143-159.
- MENDRAS H., 1976. *Les sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie*. Paris: Folio Histoire Gallimard 1995. 368 p.
- POMBO C., 2008. *La création d'entreprise pluriactive en milieu rural : vers un dispositif d'accompagnement par la Région Languedoc-Roussillon ?* Université Paul Valéry - Montpellier III. 105 p.
- ROBERTSON N., PERKINS H. C. & TAYLOR N., 2008. *Multiple job holding: interpreting economic, labour market and social change in rural communities* in Sociologia Ruralis, 48(4):331-350. 2008.
- SALEILLES S., 2007. *L'entrepreneur néo-rural et son réseau personnel : une étude exploratoire*. Montpellier: université Montpellier I., 358 p.
- SIMON A., 2002. *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises. Un territoire, des hommes, une pratique*. Clermont Ferrand: Presses Universitaires Blaise Pascal, collection Ceramac. 515 p.
- TALLON H., 2005. *La pluriactivité dans le domaine de l'agriculture de l'environnement du tourisme et du patrimoine, source de dynamisme de l'activité et de l'emploi rural du Haut Languedoc*. Montpellier: CIHEAM/IAMM. 167 p.
- THEVENOT L., 1996. *Justification et compromis* in Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale, sous la direction de M. Canto-Sperber. Paris: PUF. pp. 789-794.
- TRIBOULET P. & LANGLET A., 1999. *Différenciation des espaces ruraux et insertion territoriale de l'agriculture*. in (Ed.), Ecole-chercheur Economie spatiale et régionale, application à l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'espace rural - Le Croisic, 8,9,10 décembre 1999. INRA. p. 21.
- WEBER F., 2009. *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*. Paris: EHESS. 239 p.